



RINGETTE | RINGUETTE CANADA

Français débute à la p.5

Major Technical Officials Eligibility and Selection Criteria 2025 World Ringette Championships

Purpose

The purpose of this document is to outline the criteria that shall be used to select the Major Officials for the 2025 World Ringette Championships.

Eligibility Criteria

At the time of selection, officials seeking nomination to the event:

- Must sign a Major Technical Official Agreement as required by Ringette Canada.
- Must hold a minimum Level 4-U19 Rank in the Ringette Canada Database as of June 1st, 2025.
- U18 International Development Officials must not have participated in a WRC or U18 program previously
- Must have been an active on-ice official at the U16AA, U19AA and/or NRL level during the 2024-25 Season.
- Must have been an on-ice official at one of the last 3 Canadian Ringette Championships.
- Must submit their two most recent Evaluations for review by the Selection Committee.
- Must be available to travel to and attend the event set to take place in Lahti, Finland from October 30 - November 11th, 2025.
- In order to remain eligible for their participation in the event, all Major Technical Officials must be duly registered and active for the 2025-26 season.
- Must meet the following eligibility requirements as outlined in Ringette Canada's [Major Technical Officials Development Program Policy](#) which states:
 - To be eligible to be considered for selection, an official must:
 - Complete a self-identification process to declare their interest in the program for a set cycle. [CLICK HERE TO COMPLETE.](#)
 - Be registered and in good standing with Ringette Canada, Provincial ringette association, and the local ringette association;
 - Be a citizen of Canada or have resided in Canada for at least one (1) year immediately preceding the event;
 - Pay any required fees;
 - Attend selection opportunities as required by the event's selection process; and
 - Be eligible to participate as per the rules of the applicable event.

Event Participation Cap

Any official who has participated in two or more World Championships prior to June 1, 2023 shall be deemed eligible for one additional event in 2025.

Selection Criteria

To be selected as a Major Official an athlete must meet the criteria listed above as well as:

Physical Attributes, Skills & Tactical Assessment

Official selection shall be based on the information outlined in *Ringette Canada's LTOD Matrix - Stage 5 - Competing to Win (High Performance Officiating)*

Ringette Canada shall establish [On-ice Official Selection Evaluation Guidelines](#) to assess and select on-ice officials throughout this process and will include but not be limited to:

**Skating:**

Expectation for officials to have strong skating skills.
Officials must be able to change directions and accelerate quickly.
Fitness and endurance should be strong enough to maintain skating skills throughout the length of the game and for the duration of the entire event.
Skating skills must match those of the players.

Positioning:

Expectation for officials to be in position at all times and have the ability to adjust positioning to meet demands of teams and to self-correct when caught out of position.
Acquired basic positioning during play and utilizes advanced positioning.
Ability to adjust positioning to meet the demands of teams

Mechanics/Consistency:

Mechanics should be handled with a high level of accuracy throughout the entire game.
Officials should be able to quickly discuss on-ice situations with correct decisions on ring-placement and outcome.

Judgement:

Demonstrates full rules knowledge and applies philosophy to decision making.
Demonstrates facilitation of the game with consideration of fairness and equality.

Technical Knowledge/Game Management :

Expectation for officials to have 100% knowledge of the rulebook and the ability to apply rules in high pressure situations.
Expectation for officials to apply philosophy and to be able to explain decision-making. Officials should be able to self-evaluate.

Communication/Composure/Teamwork:

A complete "package" of competency and confidence.
Impeccable appearance, signals and teamwork with partner(s).
Ability to explain all decisions both on and off the ice.
Ability to properly communicate with all on-ice participants.
Ability to build relationships both on and off the ice.
Ability to problem solve and work through difficult situations both on and off the ice.
Maintains composure during all situations on the ice
Established commitment to being a high-performing official.
Established officiating persona.
Demonstrating positive characteristics.

Fitness Standards

Fitness standards for on-ice officials shall be established by Ringette Canada through a collaborative process which includes Ringette Canada's Strength and Conditioning Consultant. These shall be implemented for the 2025 World Ringette Championships.

Officials selected to the 2025 World Ringette Championships shall be expected to assist in the development process of these standards by participating in baseline testing.

Selected officials will be expected to track their training via Ringette Canada's approved platform. They will have access to a program designed for them or can opt to do their own.



Minimum Training/Performance Expectation

In order to remain eligible for their participation in the 2025 World Ringette Championships, Officials must be duly registered for the 2024-25 season and shall be expected to remain active on-ice leading up to the event.

Officials shall be expected to participate in baseline fitness assessment a minimum of one time prior to their participation in the 2025 World Ringette Championships. This shall be coordinated by Ringette Canada.

Changes and Notification

Should any of the eligibility requirements enumerated above change between the time of publication of this document and the time of the event, all officials in the selection pool will be promptly notified.

Positions Available

On-Ice Official

For the 2025 World Ringette Championship, Ringette Canada will select 2 on-ice Officials.

Exceptional Circumstances

1. Major technical officials may request an exemption to remain eligible for selection to an event. The Sport Director and the Ringette Canada Chief Executive Officer may authorize the exemption upon their joint discretion, if a major technical official was unable to participate in mandatory events, competitions or evaluations due to illness, injury, other medical circumstance or personal, educational, or competitive commitments.
2. If unforeseen circumstances arise which do not allow for the set selection process or its timelines to be implemented as planned, the Program Director reserves the right to identify an alternate process or alternate timelines. Should this occur, major technical officials will be notified of these changes in a timely manner.

Exemption Requests

3. Exemption requests are to be made to Ringette Canada's Sport Coordinator
 - a) All requests must be submitted in writing and shall be treated in no less than 7 business days.
 - b) Exemptions shall be treated on a case by case basis.

Appeals

Section 20 - Major Technical Officials Development Program Policy

Any appeal against a decision can be made in accordance with the scope and application of Ringette Canada's [Appeal Policy](#).

Any questions arising from their review of the policy should be directed to Ringette Canada's Sport Coordinator (jake@ringette.ca).



Critères d'éligibilité et de sélection des officiels techniques majeurs

Championnats du monde de ringuette 2025

Objet

Le présent document a pour objet de définir les critères qui seront utilisés pour sélectionner les officiels majeurs des Championnats du monde de ringuette 2025.

Critères d'éligibilité

Au moment de la sélection, les officiels qui souhaitent être nommés pour l'événement :

- Doivent signer un accord d'officiel technique majeur tel que requis par Ringuette Canada.
- Doit détenir un rang minimum de Niveau 4-U19 dans la base de données de Ringuette Canada au 1er juin 2025.
- Les officiels.les de développement international U18 ne doivent pas avoir participé à un programme WRC ou U18 auparavant.
- Doit avoir été un.e officiel.le actif.ve sur glace au niveau U16AA, U19AA et/ou LNR au cours de la saison 2024-25.
- Avoir été officiel.le sur glace lors de l'un des trois derniers championnats canadiens de ringuette.
- Soumettre leurs deux évaluations les plus récentes pour examen par le comité de sélection.
- Être disponible pour se rendre et assister à l'événement qui se déroulera à Lahti, en Finlande, du 30 octobre au 11 novembre 2025.
- Afin de pouvoir participer à l'événement, tous les officiels techniques principaux doivent être dûment inscrits et actifs pour la saison 2025-2026.
- Ils doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants, tels que définis dans la [politique du programme de développement des officiels techniques principaux de](#) Ringuette Canada, qui stipule :
 - **Pour être éligible à la sélection, un officiel.le doit :**
 - **Compléter un processus d'auto-identification pour déclarer son intérêt pour le programme pour un cycle défini. [CLIQUEZ ICI POUR COMPLÉTER.](#)**
 - **Être inscrit et en règle auprès de Ringuette Canada, de l'association provinciale de ringuette et de l'association locale de ringuette ;**



RINGETTE | RINGUETTE **CANADA**

- Être citoyen canadien ou avoir résidé au Canada pendant au moins un (1) an immédiatement avant l'événement ;
- Payer tous les frais requis ;
- Participer aux possibilités de sélection requises par le processus de sélection de l'événement ; et
- Être admissible à participer conformément aux règles de l'événement concerné.

Limite de participation aux événements

Tout.e officiel.le ayant participé à deux championnats du monde ou plus avant le 1er juin 2023 sera

considéré.e comme admissible à une épreuve supplémentaire en 2025.

Critères de sélection

Pour être sélectionné.e comme officiel.le majeur.e, un.e athlète doit répondre aux critères énumérés ci-dessus ainsi qu'aux critères suivants :

Caractéristiques physiques, compétences et évaluation tactique

La sélection des officiel.le.s se fera en fonction des informations décrites dans la matrice *LTOD de Ringuette Canada - Étape 5 - Compétitionner pour gagner (officiel.le.s de haute performance)*

Ringuette Canada établira des lignes directrices pour l'évaluation des officiel.le.s sur glace afin d'évaluer et de sélectionner les officiel.le.s sur glace tout au long de ce processus, et inclura, sans s'y limiter :

Patinage :

Les officiel.le.s doivent avoir de solides compétences en patinage.

Les officiel.le.s doivent être capables de changer de direction et d'accélérer rapidement.

La condition physique et l'endurance doivent être suffisamment bonnes pour maintenir les compétences de patinage pendant toute la durée de la partie et de l'événement.

Les compétences de patinage doivent correspondre à celles des athlètes.

Positionnement :



RINGETTE | RINGUETTE **CANADA**

Les officiel.le.s doivent être en position à tout moment et avoir la capacité d'ajuster leur positionnement pour répondre aux demandes des équipes et de se corriger lorsqu'ils sont pris hors de position.

A acquis un positionnement de base pendant le jeu et utilise un positionnement avancé.

Capacité à ajuster son positionnement pour répondre aux demandes des équipes.

Mécanique/cohérence :

La mécanique doit être gérée avec un haut niveau de précision tout au long de la partie.

Les officiel.le.s doivent être capables de discuter rapidement des situations sur la glace en prenant les bonnes décisions concernant le placement de l'anneau et le résultat.

Jugement :

Démontre une connaissance complète des règles et applique la philosophie à la prise de décision.

Facilite la partie en tenant compte de l'équité et de l'égalité.

Connaissances techniques/gestion de la partie :

Les officiels.les doivent connaître le règlement à 100 % et être capables d'appliquer les règles dans des situations de forte pression.

Les officiels.les doivent appliquer la philosophie et être capables d'expliquer leur prise de décision. Les officiels.les doivent être capables de s'auto-évaluer.

Communication/calme/travail d'équipe :

Un « ensemble » complet de compétences et de confiance.

Apparence, signaux et travail d'équipe impeccables avec le ou les partenaires.

Capacité à expliquer toutes les décisions sur et hors de la glace.

Capacité à communiquer correctement avec tous les participants sur la glace.

Capacité à établir des relations sur et hors de la glace.



RINGETTE | RINGUETTE CANADA

Capacité à résoudre les problèmes et à gérer les situations difficiles sur et hors de la glace.

Garde son calme dans toutes les situations sur la glace

Engagement à être un.e officiel.le hautement performant.e.

Personnalité d'officiel.le établie.

Faire preuve de caractéristiques positives.

Normes de condition physique

Les normes de condition physique des officiel.le.s sur glace seront établies par Ringuette Canada dans le cadre d'un processus de collaboration auquel participera le consultant en force et en conditionnement physique de Ringuette Canada. Elles seront mises en œuvre pour le Championnat du monde de ringuette de 2025.

Les officiel.le.s sélectionné.e.s pour le Championnat du monde de ringuette de 2025 devront contribuer au processus d'élaboration de ces normes en participant à des tests de référence.

Les officiel.le.s sélectionné.e.s devront suivre leur formation via la plateforme approuvée par Ringuette Canada. Ils auront accès à un programme conçu pour eux ou pourront choisir de suivre leur propre programme.

Exigences minimales en matière de formation et de performance

Afin de rester admissibles à leur participation au Championnat du monde de ringuette de 2025, les officiel.le.s doivent être dûment inscrit.e.s pour la saison 2024-2025 et doivent rester actif.ve.s sur la glace jusqu'à l'événement.

Les officiel.le.s doivent participer à une évaluation de base de leur condition physique au moins une fois avant leur participation au Championnat du monde de ringuette de 2025. Cette évaluation sera coordonnée par Ringuette Canada.

Changements et notification

Si l'une des conditions d'éligibilité énumérées ci-dessus venait à changer entre la date de publication de ce document et la date de l'événement, tous les officiels du groupe de sélection en seraient immédiatement informés.

Postes disponibles



RINGETTE | RINGUETTE
CANADA

Officiel.le sur glace

Pour le Championnat du monde de ringuette de 2025, Ringuette Canada sélectionnera deux officiels sur glace.

Circonstances exceptionnelles

1. Les officiels techniques principaux peuvent demander une exemption pour rester éligibles à la sélection à un événement. Le directeur sportif et le directeur général de Ringuette Canada peuvent autoriser l'exemption à leur discrétion conjointe, si un officiel technique principal n'a pas pu participer à des événements, compétitions ou évaluations obligatoires en raison d'une maladie, d'une blessure, d'autres circonstances médicales ou d'engagements personnels, éducatifs ou compétitifs.
1. Si des circonstances imprévues surviennent et empêchent la mise en œuvre du processus de sélection ou de son calendrier comme prévu, le directeur du programme se réserve le droit d'identifier un processus ou un calendrier alternatif. Dans ce cas, les officiels techniques majeurs seront informés de ces changements en temps utile.

Demandes d'exemption

1. Les demandes d'exemption doivent être adressées au coordinateur sportif de Ringuette Canada.
 1. Toutes les demandes doivent être soumises par écrit et seront traitées dans un délai d'au moins sept jours ouvrables.
 2. Les exemptions seront traitées au cas par cas.

Appels

Section 20 - Politique du programme de développement des officiels techniques majeurs

Tout appel d'une décision peut être interjeté conformément à la portée et à l'application de la [politique d'appel](#) de Ringuette Canada.

Toute question découlant de l'examen de la politique doit être adressée au coordinateur sportif de Ringuette Canada (jake@ringette.ca).